

Sivens : Le barrage de trop ?

Dossier de la rédaction de H2o
March 2015

À quelques jours de la décision finale du conseil général du Tarn sur l'avenir du projet de barrage à Sivens, la tension est très forte autour de la zone humide du Testet, occupée en partie par des militants hostiles au chantier. Lundi 2 mars, une centaine d'agriculteurs, à l'appel notamment des structures départementales de la FNSEA, bloquaient les deux routes permettant l'accès à cette zone boisée et vallonnée, encerclant de fait la "zone à défendre" (ZAD) tenue depuis quinze mois par des militants écologistes et "antisystème". L'objectif de ces agriculteurs est de peser sur le choix du conseil général. Ils espèrent encore que le projet de barrage se réalisera, apportant ainsi une irrigation abondante pour leurs cultures, du maïs notamment.

Le conseil général va devoir choisir entre deux solutions proposées par les experts mandatés par la ministre de l'écologie, Ségolène Royal, Nicolas Forray et Pierre-Alain Roche. Deux scénarios restent en balance. La première alternative serait une réduction du barrage, initialement prévu pour stocker 1,5 million de mètres cubes d'eau. La capacité du nouvel ouvrage serait de 750 000 m³ dont 560 000 pour les exploitants, le reste étant destiné à soutenir le débit d'eau en période sèche. Cette solution épargnerait 7 hectares de zones humides, soit un peu plus de la moitié de la surface visée initialement. Ce barrage réduit serait construit à quelques centaines de mètres en amont sur le cours d'eau. L'autre proposition consiste en un ensemble d'ouvrages qui éviterait la construction d'un barrage sur la rive : une retenue latérale de 300 000 m³ serait complétée par des réserves collinaires, nombreuses dans la zone et alimentées principalement par la pluie et les eaux de ruissellement. Quelle que soit la solution choisie par le conseil général, il est probable qu'aucun des deux camps, écologistes ou agriculteurs, ne s'en satisfasse.

Les éditions du Seuil publient, dans la collection Reporterre, Sivens, Le barrage de trop ? Quelques jours après la mort de Romi Fraisse, jeune opposant au projet, le barrage de Sivens, dans le Tarn, est devenu l'épicentre d'une vive bataille sociale et politique. Comment ce projet s'est-il transformé en nouveau "Notre-Dame-des-Landes" ? Pourquoi un tel déclenchement de violence, quand l'objet du conflit était la transformation de quelques hectares de zone humide en un barrage destiné à l'irrigation ? Si, à Sivens, dans le Tarn, une lutte écologiste a conduit à la mort du jeune Romi Fraisse, c'est parce que tout un système agricole et économique se trouve mis en cause par la contestation de ce barrage de trop. Le récit de Grégoire Souchay, qui a vécu la lutte sur le terrain depuis novembre 2013, relate avec précision et vivacité le projet, les dossiers, la contestation, l'installation d'une ZAD, et le drame dans une nuit obscure. Marc Laimé, co-auteur, met en perspective de l'événement, qui s'inscrit dans l'évolution calamiteuse de notre système agricole au regard du changement climatique et de l'épuisement des ressources. Vivant, limpide, et parfaitement documenté, l'ouvrage révèle aussi, à travers cette histoire singulière, la dégradation des procédures démocratiques.

À

Sivens, Le barrage de trop

Grégoire Souchay et Marc Laimé, préface de Hervé Kempf

Conditions du Seuil, collection Reporterre, 132 pages, 10 euros

Les eaux glacées du calcul égoïste - blog de Marc Laimé